Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-EN-108,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ BAT-EN-108 (v. A19.1) : Mise en place d'un doublage isolant (complexe ou sur ossature) sur mur(s) en façade ou en pignon

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

*Bâtiment tertiaire en France d'outre-mer : ◻ OUI ◻ NON

*Type de construction :
◻ Existant
◻ Neuf

*Secteur d'activité :
◻ Bureaux ◻ Enseignement ◻ Hôtellerie ◻ Santé ◻ Commerces ◻ Autres secteurs

*Surface totale du bâtiment (m²) : .....

Caractéristiques de l'isolant posé :
*Surface d'isolant posé (m²) : .....
*Résistance thermique R (m².K/W) : .....
NB : la résistance thermique R doit être supérieure ou égale à 1,2 m².K/W.

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Epaisseur (mm) : .....

A ne remplir que si les marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque(s) : .....
*Référence(s) : .....